

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

Département du DOUBS (25)

Canton de BESANCON 3

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****COMMUNE DE CHATILLON LE DUC****Séance du 30 mars 2023****Nombre de conseillers**

- En exercice : 19
- Présents : 14
- Représentés : 5
- Absents : 5

La convocation du Conseil Municipal a été faite le : 21 mars 2023

Le Maire certifie que le compte-rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 31 mars 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 30 mars,

Le Conseil Municipal de Châtillon-le-Duc, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du conseil municipal, sous la présidence de Mme Catherine BOTTERON, Maire.

Mme Catherine BOTTERON a procédé à l'appel des conseillers municipaux.

Présents : Mmes Catherine BOTTERON, Agathe HENRIET, Annie POIGNAND, Marie-Christine BERTRAND, Nicole GRANDFOND, Sylviane TRAVAGLINI, Stéphanie DULAC, Séverine PUTOT, Mrs Daniel BARTHOD, Pierre MONTRICHARD, Dorian MAZIER, Philippe PRENEL, Christophe MAILLARDET, Renaud COLSON

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Procurations : M. Simon DUGAS donne pouvoir à M. Daniel BARTHOD, Mme Laëtitia MOUCHET donne pouvoir à Mme Catherine BOTTERON, Mme Yasmina CATTIN donne pouvoir à Mme Agathe HENRIET, M. Fabien PELLETIER a donné pouvoir à Mme Annie POIGNAND, M. Jean-Pierre VALLAR donne pouvoir à Mme Sylviane TRAVAGLINI Jean Pierre VALLAR a donné procuration à Silvine TRAVAGLINI jusqu'à son arrivée à 21h30.

Absent excusé :

**- Délibération 2023-19 : budget principal, affectation des résultats de l'exercice 2022**

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 1612-12 et L 1612-13 relatifs au vote du compte administratif,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la délibération n° 2023-18 d'approbation du compte administratif 2022 du 30 mars 2023,

Constatant que le compte administratif 2022 présente les résultats suivants :

Résultat	Fonctionnement	Investissement
Résultat de l'exercice 2022	151.735,72 €	165.436,05 €
Résultat antérieur reporté	542.299,21 €	-221.206,64 €
<b>Résultat de clôture (à affecter au BP 2023)</b>	<b>694.034,93 €</b>	<b>-55.770,59 €</b>

Restes à réaliser	Dépenses	302.086,52 €
	Recettes	0.00 €
Solde des restes à réaliser		302.086,52 €
Besoin de financement de la section d'investissement		357.857,11 €

Considérant que seul le résultat de la section fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement) et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

**Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :**

- Affectation en réserves d'investissement au compte budgétaire 1068 : 357.857,11€

Catherine BOTTERON





- **Affectation sur la section de fonctionnement au compte budgétaire 002 : 336.177,82€**

**Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **APPROUVE l'affectation des résultats de l'exercice 2022 comme mentionnée ci-dessus**

Votants : 19

Pour : 19

Contre :

Abstention :